ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE AZILAL
COMMUNE OUAOULA

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° 20 / 2026 / CO / PAZ

Le président de la commune OUAOULA procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION : HABILLEMENT DES AGENTS AYANT DROIT.

CONSISTANCE DE LA PRESTATION :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité De mesure	Qtité	Garanties Exigées
01	Tenue de travail	(Veste + pantalon) de couleur Bleu marine de tissus de premier choix portant Le sigle : " Commune OUAOULA جماعة واولى " en haut sur la main gauche de la veste, taille : 40,42 et 44 ;	U	05	-
02	Gilet homme	Pour chauffeur ambulancier portant logo Significatif suite à l'indication de l'administration ;	U	06	-
03	Casquette	De couleur Bleu marine de tissus de premier choix portant Le sigle : '' Commune OUAOULA جماعة واولى " en avant	U	40	-
04	Gants de protection	Paire de gants de protection de première qualité ;	U	20	-
05	Gants de chantier	Paire de gants de chantier de première qualité ;	U	20	-
06	Paire de chaussures	En cuir de protection premier choix pour hommes	U	05	
07	Ensemble	(Pantalon + chemise +gilet cravate papillon), couleur selon le choix de l'administration ;	U	02	-
08	Costume	De tissu gabardine uni bleu marine y/c chemise de couleur bleu ciel et gravâtes de couleur noir, taille 40-42 ;	U	02	-
09	Gilet de sécurité	Haute-visibilité réversible orange portant Le sigle : « جماعة واولى » sur le dos ;	U	50	-
10	Gilet de sécurité	Haute-visibilité réversible jaune portant Le sigle : « جماعة واولى » sur le dos ;	U	50	-

Lieu de Livraison : COMMUNE OUAOULA
Délai de livraison de la Prestation : 10 (DIX) jours.
Date et heure limites de Réception des Devis des Concurrents : **23 NOVEMBRE à 10 heures.**
Les Plis des Concurrents doivent déposés par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

OUAOULA LE 20 NOVEMBRE 2026.
LE PRESIDENT DE LA COMMUNE

Royaume du Maroc * Ministère de l'Intérieur * Province Azilal
Commune OUAOULA

Signé:
Mohamed AIT SELLAM